

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 12 janvier 2015 à
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
 Denis Fortin
 Valère Huet
 Patrick Simony
 Mme Nathalie Francoeur

Absence : aucun

Étaient également présentes Mesdames Marie
Dufresne, dg et sec-très. De même que Léona
Francoeur sec-adjointe, et monsieur Yvan Pruneau
ins.mun.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet,
constatant qu'il y avait quorum déclare la
séance ouverte.

**3- Lecture et adoption de l'ordre du
jour**

Résolution #001-01-15

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre
du jour tel que présenté soit et est
adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de décembre
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information-
comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer

9- Résolutions et règlements:

- 9.2 : proprio route Langlais désire rencontre avec le conseil
- 9.3: adoption des quote parts : MRC- FQM- ADMQ- COMBEC-
contrat PG- CRSBP-Association des chefs incendie- le Phare
- 9.4 : augmentation du 3% à tous les employés et élus
- 9.5 : cas CSST- recommandation- à finaliser
- 9.6 : Plaisir d'hiver
- 9.7 : Fonds Cartier énergie- prévoir rencontre comité
- 9.8 : autorisation signature contrat de travail
- 9.9 : dossier aréna- suite
- 9.10 : mise aux normes de l'eau potable- prévoir rencontre-
- 9.11 : cotisation journal le phare
- 9.12 : offre pour nouvelle taxe accise (Tétra Tech)
- 9.13 : adoption premier projet de règlement (zonage)
- 9.14 : projet étudiant (agent vert??)
- 9.15 : demande de dons
- 9.16 : dérogation mineure
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance
 - A) Charte comité de gestion 15 lacs
 - B) Liste taxes en retard
 - C) Buts
 - D) Augmenter l'inventaire
 - E) Augmentation P.R. Francoeur

- F) Hommage É.Dufresne
- G) Le jour du drapeau
- H) Avis de motion

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 002-01-15

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2014 est approuvé tel que présenté, en spécifiant que la lettre du point 9.19 d'un citoyen n'a pas été déposée au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 003-01-15

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 décembre 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 décembre 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 décembre 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Ministère des Transports : | Nouvelles démarches pour la demande de permis |
| 2. CSST | Décision de révision d'un dossier |
| 3. CLD | Acceptation de 12 915 \$/ Pénélope |
| 4. MMQ | Ristourne de 2 823.\$ distribuée aux membres |
| 5. Recyc-québec | Compensation 2013 : 112.23 \$ |
| 6. Médaille Lieutenant Gouverneur | Calendrier des cérémonies et si vous voulez
Souligner le travail d'un bénévole /ainés |
| 7. Morneau Shepell | Offre de service |
| 8. Carrefour action municipale | Reconnaissance adoption politique familiale |

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

Maire

Sec-trés

6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

En ce début d'année les conseillers n'ont pas de rapport spécifique à faire sauf :

Valère Huet mentionne qu'il a reçu des félicitations concernant la fête de Noël des aînés, mentionne également l'activité à la bibliothèque et plaisir d'Hiver pour février.

Madame Jocelyne Huet, la visite de Luc Leblanc de Cartier énergie.

7 - ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} décembre AU 31 décembre 2014

Résolution # 004-01-15

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de décembre de la municipalité pour un montant de 100 546.29\$, et pour le projet, 654 512.35\$ Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 005-01-15

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

1. Service de pneus E.Côté : Camion jaune : 997.93 \$
2. Centre d'Alignement L.M. : Radiateur, ouvrage charrie : 2 549.01 \$ +
Inspection mécanique + starter+ ouvrage : 2 542.01 \$
3. Garage M.Bouchard : pépîne : 538.13 \$
4. Wajax : pièces de pépîne : 689.07 \$ + 4 022.07 \$
5. Tech-Plan : Présentation projet patinoire couverte : 2000.57 \$
6. Premier Tech : Renouvellement contrat : 1 420.90 \$
7. Roche : Rapport trimestriel eau potable : 517.39 \$ + rédition de compte taxe
d accise : 2 069.55 \$
8. Groupe Ohméga : Entretien station épuration Dépl + horaire : 944.29 \$
9. PSB : Equipement travail pour éboueur : 398.89 \$ - crédit de 110.90 \$
10. Ford Mauger : bavette 4x4 :442.66 \$
11. Laboratoire BSL : analyse d'eau : 658.81 \$
12. Raymond Chabot : premiere acompte pour vérification 2014 : 1 379.70 \$
13. Restaurant de L,Anse : Buffet *(Voir note sur facture) : 638.63 \$
14. G.Coulombe : réparations lumières : 858.23 \$

POUR LE PROJET : note reçue de Marc Chrétien concernant la retenue de la phase 3 pour un paiement final de 15 921.62\$ à Lafontaine Leclerc

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.2 Résolution # 006-01-15

Dossier route Langlais

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal avise la propriétaire du 333, route 132 qu'elle a reçu toute l'information nécessaire afin de finaliser le dossier qui traîne depuis 2014 et que le conseil ne voit pas la nécessité d'une rencontre, tout a été dit par résolutions qui lui sont transmises.

Que le conseil l'avise qu'il faut que tout soit finalisé au 30 juin comme mentionné dans la résolution # 299-12-14, résolution qui faisait suite aux recommandations des procureurs de la municipalité.

QUE si rien n'est fait la municipalité remettra la route Langlais dans son état original et la facture lui sera acheminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-3 Résolution # 007-01-15

Quote parts municipales

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale madame Marie Dufresne à procéder au paiement des quotes parts suivantes : MRC pour un montant de 11 498\$ la FQM : 998.67\$ et le CRSBP : 3 198.90 de même que la licence d'utilisation (bibliothèque) pour un montant de 1 149.75\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-3/2 Résolution # 008-01-15

Quote parts/adhésion annuelle/contrat

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale madame Marie Dufresne à procéder aux paiements suivants : contrat pg, 6 317.87\$, renouvellement ADMQ pour les secrétaires : marie 735.75\$ léona : 690.25\$ Association des chefs pompiers 272.49\$ la COMBEQ; 373.67\$ lePhare390\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-4 Résolution # 009-01-15

Augmentation de 3% aux employés et élus

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise une augmentation de salaire de 3% à tous ses employés (permanents et saisonniers) de même qu'aux élus municipaux, à compter du 1^{er} janvier 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 010-01-15

Modifications demandées par la CSST

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande à la CSST de nous accorder un délai jusqu'à la fin avril afin de compléter la procédure d'entrée en espace clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-6 Résolution # 011-01-15

Plaisir d'hiver

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appuie (et participe) le Comité des loisirs et l'Association chasse et pêche dans l'organisation d'activités dans le cadre de « Plaisir d'hiver », édition 2015 qui se déroulera les 6, 7 & 8 février prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-7 Rencontre du comité du Fonds de visibilité afin de préparer la demande d'aide financière et l'acheminer aux organismes du milieu

9-8 Résolution # 012-01-15

Signature des contrats de travail

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise madame le maire à signer tous les contrats de travail des employés permanents, contrat reconduit tel quel (sauf augmentation de 3%).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-9 en attente de nouvelles des
Assureurs

9.10 Résolution # 013-01-15

Rencontre / mise aux normes de l'eau
potable

SUR LA PROPOSTION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme
organisera une rencontre avec le
responsable de BPR et ce seulement
après confirmation du MAMOT, que la
démarche est légale et pertinente pour
la suite du dossier (continuité de
2008).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 inclus dans les quotes parts de
9.3/2

9.12 reporté

9.13 Résolution # 014-01-15

CONSIDÉRANT que le conseil municipal du Canton
de Cloridorme a adopté le
règlement numéro 2007-05
(Règlement de zonage de la
municipalité du Canton de
Cloridorme);

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de
Cloridorme est régie par la
Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme (L.R.Q., ch. A-
19.1) et que le règlement
2007-05 ne peut être modifié
que conformément aux
dispositions de cette loi;

CONSIDÉRANT l'intention du conseil municipal,
suite à l'incendie de l'aréna,
considère opportun de
reconstruire une installation
sportive hors de la plaine
inondable de la rivière du
Petit-Cloridorme, soit dans la
zone 12-Ha sur des terrains
appartenant à la municipalité,
ce qui permettra de sécuriser
cet investissement contre les
possibles inondations futures;

CONSIDÉRANT que l'usage spécifique 722
installation sportive ni la
classe d'usage auquel l'usage
appartient (R-2 - Classe
récréation et loisir) ne sont
en ce moment autorisés dans la
zone résidentielle 12-Ha;

CONSIDÉRANT qu'un usage ou une classe d'usages
peut être spécifiquement
permis dans une zone même si
la classe correspondant à cet
usage n'est pas permise dans
cette zone, s'il est
expressément autorisé à la
grille;

CONSIDÉRANT qu'une modification de zonage
visant à autoriser dans la
grille des spécifications
l'usage 722 (installations

sportives) dans la zone
d'habitation de faible densité
12-Ha est nécessaire.

**Pour ces motifs il est proposé par PATRICK
SIMONY ET IL EST RESOLU :**

QUE le Conseil municipal du Canton de
Cloridorme adopte, par la présente, le premier
projet de règlement intitulé « Premier projet
de règlement 2007-05-01-2015 amendant le
règlement numéro 2007-05 Règlement de zonage de
la municipalité du Canton de Cloridorme

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 Résolution # 015-01-15

Projet étudiant

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER, ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le
comité des loisirs à présenter un
projet étudiant, avant le 30 janvier,
concernant : un agent vert;
informations à donner aux citoyens sur
la collecte sélective et l'implantation
de compostage domestique sur une base
volontaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 Résolution # 016-01-15

Dons

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un
don de 50\$ pour les jeux des 50 ans
plus qui se déroulera à Gaspé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-16 Résolution # 017-01-15

Dérogation mineure

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la dérogation mineure présentée par
monsieur Pruneau et approuvé par le CCU
est approuvée également par le conseil
municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) Résolution # 018-01-15

Charte « Centre écologique Gaspésien,
Lacs, forêt et mer de Cloridorme »

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de
renouveler la charte du centre

écologique qui est demeurée impayée depuis 2007. Le coût de ce renouvellement est de 394.67\$.

QUE le conseil juge plus prudent de la garder active advenant qu'un projet puisse y voir le jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Résolution # 019-01-15

Taxes en retard

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QU'une lettre soit acheminée aux citoyens présentant un solde dû sur les taxes municipales, leur mentionnant le fait que les taxes doivent être entièrement payées au plus tard le 9 février à défaut de quoi la liste sera acheminée à la MRC pour vente pour taxes.

Et que certains se verront refuser une entente, car jamais respectée par le passé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Résolution # 020-01-15

Anciens buts

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les anciens buts soient prêtés aux jeunes désirant jouer au hockey (suite à une demande).

Que monsieur Marcel Mainville soit responsable afin de s'assurer que les buts ne restent pas sur le lac si non utilisés et qu'ils y soient retirés au printemps avant le dégel.

D) Résolution # 021-01-15

Inventaire de pièces

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE
FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE les employés vérifient ce qu'ils pourraient avoir besoin en cas de bris de machinerie afin d'avoir un petit inventaire de pièces facilement changeables.

ET que monsieur Pruneau est autorisé à en faire l'achat et faire rapport au conseil à une prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trés

E) Résolution # 022-01-15

Augmentation de salaire

CONSIDÉRANT QUE monsieur Paul René Francoeur, depuis son embauche a fait sauver énormément d'argent en réparations de machinerie à la municipalité, à cause de son habileté en mécanique, de l'entretien journalier et de son sens du devoir;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de l'augmenter à 16,20\$ de l'heure à compter de cette semaine (semaine du 12 janvier).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Résolution # 023-01-15

Hommage à un ancien combattant de Cloridorme

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal désire honorer un de ses citoyens qui a participé à la guerre 1939-45 et a de plus participer au débarquement en Normandie, a été fait prisonnier des Allemands et a survécu malgré toutes ses horreurs.

QUE le conseil NOMME la place du souvenir : « PLACE ÉMILIE DUFRESNE » en son honneur, et qu'une plaque sera installée dès que la température le permettra.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Résolution # 024-01-15

Jour du drapeau du Québec

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal désire participer en posant un geste d'appartenance citoyenne au drapeau, le 21 janvier prochain : une marche sera organisée sur une distance de 1 km avec la collaboration des pompiers volontaires de Cloridorme qui sera suivi d'un vin d'honneur à l'hôtel de ville à 15h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trés

Avis de motion

Monsieur Denis Fortin donne avis de motion qu'à une prochaine séance il proposera un règlement portant sur la rémunération des élus.

10- Rapport de l'inspecteur municipal

11- Rapport du chef pompier

Monsieur Yvan Pruneau mentionne les sorties que les pompiers ont effectué en ce début d'année.

NOTE : la directrice générale a remis une note au conseil concernant la facture du restaurant (note incluse sur la facture).

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : l'aréna où rendu le dossier

Clôture de la séance

13-Résolution # 025-01-15

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
IL EST RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 20h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

